

**Lettre d'information N°18 - 2022****Les chasseurs solidaires avec les Restos du cœur de la Drôme**

**Lundi 21 mars 2022**, les chasseurs drômois ont remis plusieurs sangliers aux apprentis boucher du CFMDA qui ont pu les débiter au profit des restos du cœur et cela à l'initiative du partenariat récent mis en place par les chasseurs de la Drôme.

**Mardi 22 mars 2022**, M. Philippe Cassagnol secrétaire général, représentant M. Rémi Gandy président FDC 26 excusé, Mme Jo Dumas administratrice, Mme Carole Visentin-Rio assistante de direction et M. Cédric Sauvan-Magnet du pôle communication de la FDC 26, le CFA-CFMDA de Livron sur Drôme représenté par M. Sébastien Bard responsable des travaux et M. Frédéric Regnier président de l'Association Drôme Ardèche de Formation Professionnelle (ADAFP) ont remis à Mr Yves Philiber président des **Restos du cœur plus de 210 Kg de viande prête à être consommée**. Pour information, 70 % du gibier consommé en France provient de l'étranger.



Par cette action, outre l'aspect solidarité avec nos concitoyens les plus en difficulté, les chasseurs drômois veulent démontrer qu'il est possible de développer une filière de valorisation et de distribution de la viande de gibier de chasse, dont celle de sanglier qui, outre ses nombreuses possibilités culinaires, possède plusieurs avantages indéniables d'un point de vue nutritionnel puisqu'elle est pauvre en matières grasses, donc

faiblement calorique (110 kcal), riche en vitamine B1 (thiamine), en protéines (22 grammes pour 100 grammes de viande), en minéraux et oligo-éléments (zinc, phosphore, sélénium, etc.).

**Pourquoi le sanglier ?**

Dans certains secteurs, les dégâts occasionnés par le sanglier sont trop importants et la régulation doit se faire tout au long de la saison.

Les chasseurs ne sont pas les seuls à faire en sorte que ce don soit profitable aux restos du cœur, les apprentis bouchers du centre de formation qui n'ont pas forcément l'habitude de traiter ce gibier se sont chargés de toute la préparation et du conditionnement de la viande récoltée.

Ainsi les élèves apprentis en boucherie ont découpé cinq carcasses de sangliers représentant 210 kg de viande et ont préparé 337 portions individuelles dont 53 pavés, 148 parts de sautés, 136 parts de rôtis sous la conduite de Mr Christophe Pierre (formateur en boucherie) ; une phase pédagogique appréciée par les élèves et les formateurs.

Tout cela sous le regard, le contrôle et les conseils de Mme Jacquet vétérinaire de la Protection Départementale de la Protection des Populations (DDPP).



## Lettre d'information N°18 - 2022

### Le déroulement de l'opération préalable de chasse



Le samedi 19 mars 2022, les ACCA de la Laupie, Saulce s/Rhône, Les Tourrettes, La Coucourde, Mirmande, Marsanne et Saint Marcel les Sauzet avec la participation de nombreux chasseurs et lieutenants de louveterie ont organisé plusieurs battues aux sangliers.

Cinq sangliers ont été prélevés, ceux-ci ont été dépecés, éviscérés par les chasseurs en respectant les mesures réglementaires sanitaires de venaison en présence de Madame Jo Dumas et du médecin vétérinaire Christophe Hugnet.

Depuis 2008, les chasseurs ont la possibilité de réaliser eux-mêmes l'examen initial de la venaison. Cette simplification des règles d'hygiène vise à faciliter la mise en circulation de la venaison. Moyennant une formation théorique d'une demi-journée, tout chasseur peut désormais distinguer le « normal » du « douteux ». L'analyse de la trichine est réalisée par le laboratoire départemental d'analyse (LDA) et le contrôle du suivi de la viande et de la « chaîne du froid » par la DDPP.

ACCA de Marsanne



ACCA de Mirmande



ACCA(s) de Saulce s/Rhône  
Les Tourrettes et de la Laupie



ACCA(s) de La Coucourde et St Marcel les Sauzet



Les apprentis du CFA-CFMDA  
de Livron s/Drôme



**« Une belle opération de solidarité qui a réuni chasseurs des ACCA locales, FDC 26, louvetiers, vétérinaires, apprentis bouchers du CFA-CFMDA de Livron pour aider les restos du cœur de la Drôme dans leur mission d'aide alimentaire aux plus démunis. »**